



Le Jury de Marché de conception réalisation de la chaufferie biomasse de Firminy

**Un choix avant tout financier
incompréhensible lorsque l'on se réclame
de la protection de l'environnement et de
la santé des Appelous**

Les candidats et les critères

Jury du 2 avril 2012

- WEISS France/SPIE Batignolles Energie Sopac/La Firminoise/HOMDO
- ICE/Muller Bois Energie/BERIM/BATISSEUR/ELLIPSE/BVFG
- WEYA/SCHMID/BET BRUNEL/M&M
- COFELY GDF SUEZ/COMPTE R/CHAZELLE/GIRUS/RIVAT

1	Valeur technique de l'offre	45 %
	Technologie proposée (niveau d'innovation, fiabilité, souplesse, polyvalence)	10%
	Maîtrise des interfaces avec l'existant	5%
	Disponibilité des unités de production d'énergie	5%
	Moyens techniques et humains dédiés à l'opération	5%
	Maîtrise des impacts environnementaux	15%
	Facilité d'exploitation et d'entretien	5%
2	Le prix des prestations	45%
3	Le délai global de l'exécution	10%

Notation et classement des offres par le jury

• <u>Critère 2</u> Le Prix		Points
WEYA	4 275 000€	45
WEISS	4 497 837€	42,77
COFELY	4 808 152€	40,01
ICE	5 197 000€	37,01

C'est WEYA qui propose le meilleur prix

• <u>Critère 3</u> Le délai Tous les candidats reçoivent	10
• <u>Critère 1</u> Valeur technique	
COFELY	38
WEISS	36,83
WEYA	34,67
ICE	33

C'est l'exploitant actuel qui obtient la meilleure note technique après audition et bricolage du poids des critères

Analyse détaillée de la valeur technique

WEISS	ICE	WEYA	COFELY	Critères
8	6	7,33	8,67	<i>Technologie proposée/10</i>
4,33	4,00	4,33	4,33	<i>Maîtrise des interfaces/5</i>
4,00	4,00	4,00	4,00	<i>Disponibilité des unités/5</i>
3,50	4,00	3,00	3,00	<i>Moyens techniques et humains/5</i>
13,00	13,00	12,00	14,00	<i>Maîtrise impacts environnementaux/15</i>
4,00	2,00	4,00	4,00	<i>Facilité d'exploitation/5</i>
36,83	33,00	34,67	38,00	Au total

Classement par le jury

WEISS	ICE	WEYA	COFELY
89,60	80,01	89,67	88,01
2ème	4ème	1er	3ème

Les commentaires de l'Assistant au Maître d'ouvrage et nos questions

- *L'assistant au maître d'ouvrage a exprimé ses doutes quant à la cohérence des offres des candidats I.C.E et WEYA au regard des solutions de traitement des fumées proposées pour garantir leurs engagements (les meilleurs) en terme de limite des rejets atmosphériques à la cheminée. **De plus l'assistant à maîtrise d'ouvrage émet un avis défavorable à la solution de traitement des fumées du candidat WEYA par un seul équipement commun aux deux chaudières de type électro-filtre***
- **Question 1** : *A quoi sert de payer 92 000€ HT à CADET International si l'on rejette ses remarques. Sans parler des 20 000€ payé au BERIM qui conseille la mairie sur le projet global et participe en même temps à une des équipes candidate au marché ?*
- **Question 2** : *A quoi sert un jury pour évaluer la valeur technique et la maîtrise des impacts environnementaux pour finir par retenir le moins cher ?*

Notre conclusion

Nous avons réussi à retenir le candidat :

- *le moins efficace au niveau du rendement énergétique,*
- *le moins efficace pour le traitement des polluants rejetés dans l'air,*
- *le candidat qui avait négligé l'insertion architecturale et environnementale...*

mais c'était le moins cher !

les notes des deux premiers étaient les mêmes 89,67 et 89,60 et la différence de prix HT était de :

222 837 € soit 5%

trop cher pour la santé des Appelous !

Pour mémoire M Cessiecq vient de léguer à la ville de Firminy la somme de 234 056 €



Nos questions suite

- **Question 3** : Pourquoi avoir éliminé WEISS qui présentait selon l'AMO la meilleure performance du traitement des polluants pour préféré WEYA dont l'AMO disait: « **le système proposé ne semble pas en capacité de garantir des performances hors DENO_x** ». WEYA traite les fumées par un multi cyclone par chaudière et un électro filtre commun.
- **Question 4** : Pourquoi avoir éliminé le candidat qui présentait le rendement et la plage d'admissibilité PCI biomasse les plus élevés WEISS noté 5,00, tous les autres notés 4,00 ?
- **Question 5** : Pourquoi avoir éliminé le candidat WEISS qui présentait le système le plus adapté et le plus évolutif pour l'injection de réactifs (pour suivre l'évolution des normes européennes), note 4,00 comme COFELY pour retenir WEYA, note 2,00 avec mention de l'AMO « **non adapté à l'injection de réactifs à l'exception de l'urée** »

Nos questions suite

- **Question 6** : *Pourquoi avoir retenu le candidat bon derniers pour les moyens techniques et humains mobilisés pour le projet ?*
- **Question 7** : *Pourquoi avoir retenu le candidat le plus faible sur la maîtrise des impacts environnementaux note 12 alors que COFELY l'exploitant actuel était noté 14 et WEISS et ICE étaient notés 13 ?*
- **Questions 8** *Comment se fait-il que le candidat retenu présentait la mention de l'AMO : « **intégration environnementale du projet peu poussée** » alors que ICE et COFELY présentait la meilleure note pour l'intégration architecturale et la démarche HQE*